



SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DE PAYS DE LA BRENNE

Bocage du val d'Anglin **5 jours / 4 nuits 119 km**

Atmosphère champêtre pour cet itinéraire qui présente un visage méconnu du Parc naturel régional de la Brenne avec ses paysages de bocages verdoyants et vallonnés. Il mène à Saint-Benoit-du-Sault, un des plus beaux villages de France.

L'itinéraire est jalonné pendant tout le parcours en jaune et rouge.
Cartographie IGN 1/25000 :2027 Ouest, 2027 Est et 2028 Est.

Les possibilités de ravitaillement sont mentionnées à la fin du pas à pas de chaque journée. L'itinéraire traversant peu de villages dotés de commerces, soyez vigilant aux recommandations.

Nous espérons que ce parcours répondra à vos attentes.

Si vous avez des remarques à faire sur l'itinéraire, n'hésitez pas à les communiquer à l'Office de tourisme de Bélâbre qui transmettra au service tourisme du Parc naturel régional de la Brenne.

1^{er} jour : Bêlâbre – Oulches 23 km

Départ de l'**office de tourisme de Bêlâbre (1)**. *Il porte le nom d'un jeu d'adresse médiéval La Quintaine, au cours duquel les chevaliers devaient frapper de leur lance un mannequin fixé sur un mât.*

Laisser le **vieux pont à droite**. *Mentionné en 1792 lors de la crue, il a été restauré depuis. Il se compose d'arches différentes. La croix en son milieu indiquerait la limite entre le Poitou et le Berry.* Prendre 20 mètres plus loin sur la droite la **rue Pasteur** *jalonnée d'anciennes échoppes rappelant le caractère commerçant de la ville. Les portes d'entrée basses évoquent des maisons très anciennes.*

Arrivé sur la **place de la République**, passer devant l'**église** *datant du XIV^{ème} siècle et reconstruite en 1852. Le clocher-porche de style gothique orne la façade ouest* et remonter la **rue Gambetta**. Passer devant la gendarmerie et continuer en face.

Quitter la **rue Anatole France** en tournant à droite et passer devant le cimetière. Arrivé au relais téléphone, emprunter le chemin à gauche et tourner à gauche 300 mètres plus loin. A la petite route, prendre à droite.

Au céder le passage, s'engager à gauche le long de la départementale et prendre le premier chemin à droite. Au bout du chemin, continuer sur la gauche par la piste jusqu'au stop et prendre la départementale environ sur 150 mètres à droite.

Laisser sur la gauche une allée avant de prendre le chemin en lisière de bois et le suivre pendant 1.5 km. Arrivé à la clairière, prendre à angle droit sur la gauche. Emprunter la départementale à gauche sur 200 mètres. A la première intersection, prendre à droite direction La Palisse. Au premier embranchement, prendre à droite. Suivre la piste sur la gauche. Traverser le bois jusqu'à une petite route (gîte équestre de l'**Epineau (2)** au Grand Tremble sur la gauche), *centre équestre qui a fait du horse-ball sa spécialité*. Tourner à droite et continuer tout droit. A la croisée de chemins, prendre en face. Longer l'étang, traverser la route pour continuer en face. Suivre toujours la piste principale jusqu'à la route. L'emprunter sur la droite.

Traverser le carrefour en obliquant légèrement à gauche direction Les **Descends (3)**. *Un monument aux morts rappelle la journée du 10 juillet 1944 au cours de laquelle 26 soldats de la FFI furent tués.* Passé les bâtiments de la ferme des Gros Bois, prendre le large chemin sur la gauche qui pénètre dans le bois. Juste avant la route, prendre la deuxième allée forestière sur la droite. Longer **l'étang de Bœuf Mort**. 300 mètres plus loin, tourner à gauche dans le chemin creux. Traverser la piste d'accès à la ferme de Bœuf Mort et continuer sur le sentier bordé de haies. Poursuivre jusqu'à la ferme de la **Commanderie de Saint Nazaire** après avoir laissé un chemin sur la droite. *Cette dernière est rattachée à celle de Lureuil dont le seul témoin restant est le colombier datant du XVII^{ème} siècle.* Arrivé à celle-ci, prendre à angle droit à gauche. Longer les bâtiments agricoles par la gauche et poursuivre tout droit vers le bois. Pénétrer dans celui-ci par le sentier qui serpente jusqu'à la rivière. Traverser le Brion à côté du lavoir et remonter en longeant **l'étang communal** (aire de pique-nique) **(4)** jusqu'à l'entrée du bourg **(5)**.

Appuyer sur la droite en direction de l'église (**gîte de groupe sur la droite et musée + circuit sur les fours à chaux de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse**). *L'industrie*

chaufournière était développée dans la vallée de la Creuse à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces à Bélâbre. Attention : l'Auberge du Berry à Bélâbre est le seul hôtel-restaurant de Bélâbre, en cas de fermeture (dimanche soir et lundi), vous ne trouverez pas d'autres restaurants sur la commune.

2^{ème} jour : Oulches – Sacierges-Saint-Martin 23 km

Départ **du gîte** en contournant l'église par la droite (route de Prissac).

A la sortie du village, obliquer à gauche sur la petite route qui monte vers la ferme de **Pégriau (6)**. Au-delà de celle-ci, continuer sur la piste empierrée. A la sortie du bois, obliquer deux fois à droite pour rejoindre la lisière boisée. Le chemin tourne à angle droit à gauche puis pénètre dans le bois. Continuer à descendre en appuyant sur la gauche. Traverser une large allée, poursuivre la montée sur 200 mètres et tourner en épingle à droite pour arriver à une petite route (calvaire) à **Pezay-le-Joli (7)**, *la plus importante, sous l'ancien régime, des trois paroisses sur la commune. Elle dépendait du prieuré de Longefont au bord de Creuse. L'église de Saint Florent était dédiée à Saint Eutrope. Aujourd'hui ne reste que les vestiges de l'ancienne chapelle et de son cimetière.* Traverser la route et aux bâtiments prendre le sentier sur la droite.

Descendre en appuyant sur la gauche. En fond de vallée, vue sur le **château de Montignon (8)** *datant du début du XVI^{ème} siècle.* Remonter tout droit et laisser sur la gauche les bâtiments à l'abandon de l'ancienne **ferme de l'Ajasso (9)**. *Vient du berrichon ajasse qui signifie pie. Edifié sur le site d'un ancien monastère au XVII^{ème} siècle, la cour est fermée par un porche en très mauvais état.* 1.5 km plus loin, à l'intersection en T, en lisière de bois, tourner à droite.

A la croisée des chemins, prendre à gauche et s'engager sur la large piste empierrée qui longe la **ferme de la Bergerie (10)**. A la route, tourner à gauche, traverser la départementale et suivre le chemin en face qui bifurque très vite à droite.

Continuer tout droit sur 2.5km (merci de refermer les clôtures qui le coupent **(11)**) jusqu'à la route d'accès à la ferme des **Druidets (12)**. Faire une baïonnette gauche-droite pour rejoindre le chemin carrossable en direction de la forêt de Luzeret. Pénétrer dans celle-ci par le premier chemin à droite.

Traverser plusieurs allées en continuant sur le chemin balisé. A l'intersection en T, prendre à gauche et tout de suite à droite. Laisser la ferme de **la Raterie (13)** à droite. Appuyer sur le chemin en herbe de droite pour gagner la route. Au château d'eau, tourner sur la droite pour atteindre le village de Luzeret. Avant le pont, piquer à droite côté église pour vous retrouvez devant l'entrée de **La commanderie (14)**, *forteresse construite au XII^{ème} siècle devenu manoir au XV^{ème} siècle. Elle est entourée d'un important mur d'enceinte avec un pavillon d'entrée portant les rainures d'un ancien pont-levis.* Revenez quelques pas en arrière et prendre à droite le passage à côté du puits. Traverser la **Sonne**, *se jetant dans l'Anglin au pied de la Roche-Chevreaux*, par la passerelle en contrebas de la route.

Prendre la route de Prissac et tout de suite à gauche le chemin empierré qui monte. 300 mètres plus loin, virer à droite en épingle (chemin en contrebas). Au bout de celui-ci, tourner à gauche et suivre le chemin tout droit jusqu'à la route. L'emprunter sur la gauche puis bifurquer à droite et traverser le village de la **Minière (15)**. Laisser la rue du lavoir sur la gauche et continuer tout droit entre les maisons. A la patte d'oie, appuyer sur la gauche.

A la sortie du hameau de la **Petite Minière**, prendre le premier chemin sur la gauche. Traverser la route et continuer tout droit. En haut, à la croisée des chemins, prendre à droite. Juste avant la

route, prendre à gauche, la traverser et continuer par le chemin qui descend le long de la vigne. Le chemin de la **Font Louis (16)** dévale en sous-bois le coteau (vue sur la vallée de l'Abloux). *La fontaine servait aux vignerons pour se désaltérer. Déjà à l'époque romaine, tout le coteau était planté de vignes. La voie romaine passait juste au-dessus.* A la route tourner à gauche pour accéder au **gîte d'étape dans le bourg de Sacierges-Saint-Martin (17)** et au ravitaillement en passant sur le pont à côté du lavoir.

Ravitaillement sur le parcours : Epicerie-restaurant à Sacierges-Saint-Martin.

3^{ème} jour : Sacierges-Saint-Martin – Saint-Benoit-du-Sault 24 km

Départ du gîte.

Dos au gîte, prendre à droite pour récupérer la rue du Sabotier. L'emprunter sur la gauche, laisser le monument aux morts sur la droite et descendre vers le fond de vallée. Obliquer à gauche. Franchir l'Abloux en remontant le coteau par la départementale en direction du château d'eau. Dans le virage à droite, prendre le chemin en herbe qui gravit le coteau en coupant les lacets de la route. Pénétrer dans le hameau du **Plaix (18)**.

Contourner par la gauche le puits au milieu de l'espace enherbé et au pied du pylône téléphonique, s'engager sur le chemin de droite et peu après encore à droite. Suivre ce chemin carrossable sur 1 km.

A l'intersection en T, prendre à gauche. Traverser une première petite route puis la départementale en direction du **château de la Motte (19)**. Juste avant celui-ci piquer à droite le chemin empierré qui descend. A la patte d'oie, prendre à gauche, ensuite à droite pour remonter jusqu'à la route départementale. La traverser. **Attention au trafic ! (20)**

Poursuivre sur le chemin qui monte. Traverser la petite route et au premier croisement sous la ligne à haute tension, tourner à gauche sur le chemin en herbe.

Franchir la route et continuer tout droit. Appuyer à droite en descendant. Remonter sur le versant opposé de la vallée. Traverser les bâtiments agricoles et poursuivre en descendant jusqu'à la route. A la **Vavre (21)**, joli panorama. Emprunter la route sur la droite sur environ 1 km et prendre en épingle sur la gauche le chemin en contrebas. Le suivre en fond de vallée (portion souvent très humide) jusqu'à la route (quelques mètres à droite se situe le **moulin de Dunet (22)** visible de la route) que l'on prend à gauche pendant 1.5 km.

La quitter en prenant le chemin sur la droite en lisière de bois. En bas, obliquer à droite en parallèle du ruisseau. Après avoir obliqué à gauche, le chemin empierré rejoint une petite route. Franchir le ruisseau et aux premières maisons du village de **la Forêt Gaultier (23)** avec ses *maisons de grés rouge* et prendre la rue à droite. A la fourche, appuyer à droite. S'engager sur la route à droite et juste avant le pont sur l'Anglin au **moulin de Cluzeau (24)**, remonter la petite route à gauche.

150 mètres après la ferme de la **Pigaudière (25)**, prendre le chemin à gauche. A la route, la prendre à gauche et descendre. Franchir le **ruisseau du Portefeuille (26)** et s'engager sur la piste empierrée à droite qui le longe. **L'ancienne voie ferrée** que vous suivez a servi pour l'activité minière. *Ligne de chemin de fer ouverte en 1904, elle desservait Mauvières, Bêlâbre, Prissac, Sacierges-Saint-Martin, Saint-Benoit-du-Sault, Parnac, Saint-Gilles, Vigoux et Montbaltruy (source Ecomusée de la Brenne)*. A l'extrémité de celle-ci, tourner à droite et franchir de nouveau le ruisseau par la passerelle pour monter jusqu'au village des **Pérelles (27)**.

Aux premières maisons, prendre à gauche la rue qui les traverse puis en face le chemin qui la prolonge en parallèle de la vallée du Portefeuille (**point de vue**) jusqu'au hameau de la **Frissonnette (28)**. Contourner la mare par la droite en empruntant la petite route. Longer les

bâtiments de la dernière ferme et poursuivre sur le chemin creux. Traverser la route d'accès à la **ferme de Chabannes**. A l'extrémité du chemin, prendre à gauche le sentier qui descend en fond de vallée. En bas, tourner à droite sur la piste. Face au **moulin de la Grange**, franchir le ruisseau sur le pont métallique (**tracé de l'ancienne voie ferrée Saint-Benoit – Le Blanc**)(29) *mise en service en 1904* et continuer en longeant la rivière.

Juste après le petit étang sur la droite, quitter la piste empierrée pour descendre le sentier à droite. Rejoindre une petite route que l'on emprunte en face en montant. Pénétrer dans le village de **Saint-Benoit-du-Sault (30)** et à la route départementale tourner à gauche en restant sur le trottoir (circulation). *Situé à la limite du Berry et du Limousin, cette ancienne cité médiévale, classée Un des plus beaux villages de France, avec ses demeures du XVI^{ème} siècle et son beffroi, dépendait par son prieuré fondé au X^{ème} siècle de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire en terre d'Aquitaine. Elle offre un joli panorama sur la vallée du Portefeuille.* Laisser la mairie et le centre historique sur la droite et continuer à monter. A la pharmacie, tourner à gauche et rejoindre un peu plus loin sur la place du champ de foire **l'office de tourisme. (31)**

Ravitaillement sur le parcours : Epicerie restaurant à Sacierges-Saint-Martin et tous commerces à Saint-Benoit-du-Sault.

4^{ème} jour : Saint-Benoit-du-Sault – Chaillac 21 km

Départ de la cité médiévale de Saint-Benoît-du-Sault devant l'**Office de tourisme (32)**.

A partir de ce point, deux solutions sont proposées : suivre le balisage du GR de Pays et entamer rapidement le parcours de la première journée (option 1) ou passer dans la vieille ville avant de rejoindre le circuit (option 2).

Option 1 : dos à l'Office de tourisme, traverser en diagonale la place en direction de l'hôtel des 300 couverts. Emprunter le chemin du Lavoir qui serpente entre de hauts murs. Au bout du chemin, obliquer à gauche (voie sans issue).

Option 2 : depuis la place de la Résistance (Office de tourisme), prendre la rue Grande, la rue du 8 mai et ensuite la rue Emile Surun ; poursuivre ensuite par la rue Emile Guinnepain pour arriver à l'**Eglise et au prieuré** dominant l'éperon rocheux. *Cet itinéraire traverse la cité médiévale : maison du Gouverneur, de l'Argentier, porte fortifiée...* Pour rejoindre l'itinéraire du GR de Pays, emprunter le pittoresque chemin des Groseilliers qui domine le Portefeuille. Arrivé à la rue du Portugal, on retrouve le balisage du **GR de Pays (33)**.

Descendre vers les vieux quartiers de Saint-Benoît par les escaliers de la **rue de Portugal**. En bas des escaliers, quitter la rue Beauregard pour descendre à gauche. Passer le pont qui enjambe le **ruisseau du Portefeuille (34)** et aussitôt après tourner à droite vers la **Font Bucher**. Commencer à monter et prendre sur la gauche le chemin creux qui permet de gravir le coteau. Arrivé à la route, l'emprunter sur la droite. Sortir du hameau du Terrier et sur la gauche prendre le premier chemin. A la sortie du **hameau de la Dinière (35)**, descendre la piste à gauche. Traverser le ruisseau à gué et remonter en face. Arrivé à la route, la prendre sur la droite. Au panneau directionnel "**Les Gorces**", prendre, en face, le large chemin de terre bordé de chênes. Après le tournant, il se transforme en chemin creux qui descend légèrement. Franchir le ruisseau du Portefeuille par la passerelle. Longer la clôture du champ à gauche (attention passage étroit) et remonter par la droite jusqu'à la route (côte 235). Traverser la route et continuer en face une large piste en terre bordée de chênes et de châtaigniers. Arrivé à la route, la traverser et prendre en face le chemin bordé de fougères. Emprunter sur la gauche la petite route et prendre aussitôt la première piste à droite. Laisser filer un premier chemin à gauche et à l'intersection en T, prendre sur la droite.

Traverser la départementale **(36) (prudence)** et emprunter la piste en face. Suivre la piste principale jusqu'à la D 36 F que l'on traverse. Poursuivre en face la large allée empierrée sur environ 500 mètres et tourner à droite. A la croisée de chemins (**ruines de la Manjoreux (37)**), continuer tout droit, le chemin descend, monte en pente raide et redescend jusqu'à la route, l'emprunter sur la gauche et à nouveau à gauche direction Beaulieu (panneau routier) dans le hameau de **Passebonneau (38)**. Traverser l'Anglin, poursuivre jusqu'au calvaire de la croix rouge et obliquer sur la droite. Dans le virage suivant, prendre à droite le chemin qui descend.

Rejoindre **Chavignac (39)** par la route à droite. Poursuivre en face en suivant la signalisation des ruines de Brosse. A la sortie du village, piquer à droite pour descendre vers le moulin (propriété privée). Juste avant l'entrée de celui-ci, emprunter la passerelle à droite et remonter jusqu'à la piste. La descendre à gauche jusqu'au **moulin du pont de Seillant (40)**. *Le bâtiment qui constitue le moulin est une construction de plan carré en pierres du pays couverte en petites tuiles, peut-être du XVIII^{ème} siècle. En 1863, le moulin avait 2 roues, plus petites que celle qu'il a actuellement. Le moulin de Seillant avait 2 paires de meules, l'une pour écraser le blé et l'autre pour des grains moins nobles destinés à l'alimentation du bétail. Les pelles et la roue en chêne viennent d'être refaites à neuf. La roue pèse plus d'une tonne. Elle tourne sur un axe en métal*

supporté par 2 roulements. L'un est neuf en acier étanche, l'autre est ancien, en bronze sur bagues. La commune de Chaillac a acquis le moulin de Seillant en 1993, puis l'a restauré en 2002. Il est aujourd'hui géré par l'Association Patrimoine et Paysages Ruraux, en tant qu'espace de sensibilisation au patrimoine et aux paysages ruraux. Longez les bâtiments et rejoignez l'étroit sentier en rive droite de l'**Anglin** au pied du coteau (**prudence dans le franchissement des parties rocheuses**). Le tracé emprunte un itinéraire plein de fraîcheur où eaux vives, abrupts rocheux et chemins sinueux constituent un paysage unique à la fois "montagnard" et sauvage. Ici, l'Anglin, tel un torrent, marque sa présence et façonne son environnement. Long de 91 km, l'Anglin prend sa source à 370 m d'altitude aux pieds des monts de la Marche, vers Azerables (23) à 16 km d'où l'on se trouve. Il rejoint ensuite la Gartempe après Angles-sur-l'Anglin puis la Creuse à La Roche-Posay. Ignorez la première passerelle sur l'Anglin et continuez en bord du ruisseau (**passage délicat dans les rochers en période humide**). L'Anglin fait un coude et s'éloigne du chemin. **Etre vigilant**, lorsque l'on aperçoit de nouveau le ruisseau, prendre à droite le **sentier dans les fougères (41)**, il grimpe pour redescendre ensuite en direction d'une passerelle qu'il faudra emprunter. Graver la pente en face par le sentier.

A la route prendre presque en face direction "**La Bussière**". On distingue sur la droite le village et la silhouette de l'ancienne forteresse de Brosse. Ignorez l'accès à la ferme pour poursuivre tout droit la piste qui redescend. Franchir le ruisseau du Bel Rio et remonter jusqu'au village de **Brosse (42)**. *Il émane de ce lieu une impression de bout du monde, de calme et de sérénité. La ruine du donjon de l'ancienne forteresse est l'élément du site le plus identifiable, il rappelle le riche passé historique des lieux. Celui-ci présentait au Moyen âge des caractéristiques stratégiques indéniables. Incendié par les Anglais au cours de la guerre de Cent ans, il ne subsiste, aujourd'hui, que le donjon circulaire et sa courtine du XIII^{ème} siècle et les tours qui les flanquent, remaniées au XV^{ème} siècle. L'enceinte couronnant le promontoire est de la fin du XIII^{ème}. Le site du château est une propriété privée, (prudence, chutes de pierres possibles). Le hameau de Brosse qui entoure la forteresse a conservé de très belles maisons anciennes.* Contourner le site fortifié par la droite en suivant la petite route. A la sortie du village, prendre à gauche en direction du **Petit Nau**.

A la sortie du hameau, quitter la route pour emprunter à droite le chemin qui s'enfonce dans un petit bois de châtaigniers et poursuivre la montée dans le chemin creux. *A l'automne, ne pas oublier de prendre un sac pour récolter les nombreuses châtaignes qui jonchent le sol.* Au débouché prendre à gauche et tout de suite à droite la petite route direction de **Chaillac (43)**.

Contourner pendant 1.5 km l'**ancien site des mines de barytine (44)**. *Le sous-sol de la commune de Chaillac est riche en fluorine et barytine. Le gisement de barytine (formé à l'ère géologique du secondaire), exploité à ciel ouvert était le plus important de France et l'un des plus grands à l'échelle européenne. La barytine est utilisée à des fins industrielles depuis le milieu du siècle dernier. Aujourd'hui, elle sert principalement dans l'industrie pétrolière et les applications chimiques. La barytine de Chaillac servait à la fabrication de carbonate de baryum pour la réalisation des verres des écrans de télévision. Le site a été exploité de 1975 à 2006. Le site a été reconverti en parc photo-voltaïque sur une trentaine d'hectares.*

Après l'entrée du site industriel, prendre le chemin qui descend à gauche. A la croisée de chemins suivante, appuyer sur la droite. Traverser une petite route et continuer en face.

Au stop, emprunter à droite la départementale sur 20 mètres et tourner à gauche en direction de "Le Quart". Dans le virage, prendre le chemin en terre qui descend à gauche. Franchir l'**Allemette** (parfois à sec) et 20 mètres plus loin, tourner à droite dans l'allée en sous bois. On longe ensuite, par la gauche, un étang. Obliquer à droite pour prendre la large piste qui passe entre les deux étangs le long d'une peupleraie. Obliquer à gauche pour gagner les bords du **plan d'eau de Rochegaudon** (12 ha) aménagé pour la baignade et les loisirs (**45**). A l'esplanade, prendre à gauche puis à droite pour remonter vers les terrains de sport et le camping. On arrive à **Chaillac**

(1 100 hab.). Au niveau de l'entrée du terrain de camping, prendre sur la gauche le long du tennis. Prendre en face la rue du Champ des Granges à travers un lotissement. Au stop devant la mairie, tourner à droite par la rue principale pour gagner la **place de l'église (46)**.

Ravitaillement sur le parcours :

Tous commerces à Saint-Benoît-du-Sault et Chaillac, pas d'autres commerces sur le parcours.

5^{ème} jour : Chaillac – Bélâbre 28 km

Départ de la place de l'église.

Prendre sur la droite en direction de **Dunet / Prissac**. A la sortie du bourg, tourner à gauche direction le **Peumochat (47)**. Traverser le village et au stop franchir la départementale pour prendre la piste en face. Traverser les bâtiments de la **ferme de Jomercier**. A l'intersection, prendre la route à droite. Environ 600 mètres plus loin, tourner à droite direction **Draiges**. Passer les bâtiments et suivre la piste jusqu'à la route. La traverser et prendre le chemin en face. A la première croisée de chemins, prendre à gauche. Aux **Bordes (48)**, continuer en face sur la petite route.

Franchir la départementale et continuer sur le chemin. A la patte d'oie, aller tout droit et à la croisée de chemins, tourner à gauche vers le château d'eau. Traverser la route et au pied du château d'eau prendre à droite pour traverser le village de la **Vachetière**. A la mare, prendre la petite route à gauche qui se transforme ensuite en chemin. Laisser sur votre droite les maisons pour continuer à l'intersection avec un autre chemin de terre sur votre droite. *Vous arrivez ensuite derrière la Grande Maison (49) qui serait un prieuré bénédictin de Chantouan. Remarquez le peu d'ouvertures et l'arrondi des angles des murs. La porte de la tour d'escalier au nord est ornée d'une accolade gothique (réf. « Châteaux, manoirs et logis de l'Indre »).* Reprendre la route à droite avant d'emprunter dans le virage la piste à gauche. Suivre cette piste d'accès au moulin de Chantouan et dans le virage à gauche, prendre le chemin en face. Continuer toujours tout droit jusqu'aux premières maisons de **Lignac (50)**. Tourner à droite et au carrefour prendre à gauche pour rejoindre la place. Vous passez à côté du lavoir. Remonter la rue et contourner l'église par la droite avant de vous engager dans une ruelle passant entre les jardins. Au bout de celle-ci, virer à droite.

A la départementale, l'emprunter à gauche. A la sortie du village, à la stèle, prendre à gauche le chemin qui descend. Franchir le ruisseau et remonter en face en appuyant sur la droite. Remonter par le **sentier très encaissé (51)**. *L'itinéraire pénètre dans un chemin creux. Ces "traines" en langage berrichon sont remarquables par les haies qui les bordent et qui se dressent sur des talus de plusieurs mètres de haut. Ces chemins ombragés se sont creusés au fil du temps en raison du passage des chars à bancs (pour le transport des personnes), des tombereaux (pour les marchandises) et du ruissellement des eaux pluviales.* A la fourche, prendre à droite, *beau point de vue sur la droite*. Remonter le chemin jusqu'à la côte 156. Obliquer à droite et à la sortie du bois tourner à gauche pour franchir **le Vavret (52)**. *Vous vous trouvez sur le parcours du circuit de découverte de Château Guillaume à l'extrémité de la prairie du même nom.*

A la croix deux possibilités s'offrent à vous :

1. Prendre le chemin à droite avec une vue sur les prairies bordant le Parc de château pour arriver *sur la place Saint-Michel, du nom du saint patron de Château Guillaume (53). Sur la droite se trouve l'entrée au château (ouvert en saison).*

2. Pour rejoindre la **chambre paysanne de la Petite Ménardière (54)**, continuer tout droit jusqu'à un calvaire et ensuite prendre la route à gauche.

Construit au XII^{ème} siècle par Guillaume IX, comte du Poitou et duc d'Aquitaine, le château a été plusieurs fois remanié. Sa dernière grande transformation date de la fin du XIX^{ème} siècle. Les travaux, confiés à un disciple de Viollet-le-Duc ont transformé la forteresse moyenâgeuse en une confortable et pittoresque demeure avec ajout de créneaux et de mâchicoulis. L'histoire de l'ancien bourg castral et des habitations du mur d'enceinte se trouvent sur le panneau installé le long du mur de l'église.

Au départ de la **ferme de la Petite Ménardière**, remonter au village par la route.

A la sortie du village, face au château, au niveau du panneau d'information (**histoire de la construction du château**), emprunter le pont (*remarquer au passage le pont gallo-romain légèrement à gauche*) et tout de suite à droite le chemin devant la grange. Au niveau du village de **Varrat**, contourner la mare par un gauche droite. A l'intersection, tourner à droite, traverser la route et aller en direction du **Petit Varrat**. Traverser le hameau et poursuivre sur le chemin de terre. A la patte d'oie, appuyer sur la gauche. Dans le fond de vallée, tourner à droite pour franchir le fossé.

A la route (côte 135), prendre la piste en face. A l'embranchement suivant, prendre à gauche. Continuer toujours sur le chemin principal en appuyant sur la droite. Prendre le premier chemin sur la gauche avant la **ferme de Bois Lion (55)**. A la route, l'emprunter à droite sur un kilomètre environ. Vous longez le **bois de Paillet (56)**. *Ce bois de feuillus, très connu localement pour le muguet du printemps et les champignons, est une propriété privée à l'accès réglementé.* Dans le virage, prendre le chemin partant à gauche et à l'entrée du bois le chemin à droite. A l'étoile de chemins, prendre le plus à droite en bordure de forêt. Juste avant des maisons, appuyer sur votre gauche (vous passez sous les lignes à haute tension). Au chemin l'emprunter à gauche pour rejoindre le large chemin de terre sur lequel vous vous engagez. Traverser le carrefour souligné de **grosses pierres (57)**. A l'entrée du sous-bois, poursuivre tout droit. Franchir le ruisseau et remonter en direction du **Triou, du Champ Pinon (58)**.

Au point haut, tourner à droite sur la petite route puis 200 mètres plus loin à gauche. A l'intersection, prendre à droite et descendre jusqu'à la départementale. On est arrivé à **Bélâbre (59)**. *Blotti sur les coteaux dominant la vallée de l'Anglin, le village de Bélâbre se situe dans un environnement de bocage, de prés, landes, étangs et forêts caractéristiques de la petite Brenne, partie méridionale du Parc naturel régional de la Brenne.* La suivre à gauche sur quelques mètres avant de prendre la première à droite vers le centre du bourg pour traverser l'Anglin. *On utilise le "vieux pont" en dos d'âne avec ses arches irrégulières qui domine la prairie de la Quintaine. A droite sur une île, on voit les vestiges d'un ancien château suite à la démolition d'un château encore plus ancien datant du Moyen âge avec les imposants soubassements. Il fut le témoin des guerres de Cent ans. Il est fait mention encore en 1649 et c'est sous la possession d'Eléonore de Chaumont, dame d'honneur de la reine mère Marie-Médicis qu'il fut détruit. Un nouveau château fut reconstruit puis détruit sur ordre de la propriétaire, la dernière marquise de Bélâbre en 1930 pour se venger de son mari qui avait intenté une procédure de divorce. Seules les écuries du XVII^{ème} siècle furent préservées (réf. « Châteaux, manoirs et logis de l'Indre »).*

Ravitaillement sur le parcours :

Tous commerces et restaurants à Chaillac, Bélâbre et Lignac. Attention : l'Auberge du Berry à Bélâbre est le seul l'hôtel-restaurant de Bélâbre, en cas de fermeture (dimanche soir et lundi), vous ne trouverez pas d'autres restaurants sur la commune.